

Madame la députée, Madame la sénatrice, Madame Messieurs les conseillers régionaux et départementaux, Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs, chers amis.

Trois ans, trois ans déjà qui se sont écoulés sans cérémonie de vœux, cet instant si particulier dans la vie des communes, empreint à la fois de solennité, de convivialité et de bienveillance.

Dans des milliers d'hôtels de ville ou de salles des fêtes investies pour l'occasion, vont résonner souvent les mêmes allocutions, obéissant à un rituel qui peut paraître désuet mais que nous devons précieusement conserver, n'en déplaise aux quelques contempteurs qui voudraient les supprimer pour de bien falotes raisons.

Et cette cérémonie 2023 est d'autant plus justifiée que la dernière, en 2020, restreignait considérablement le droit de parole des intervenants, a fortiori lorsqu'ils étaient candidats, puisque nous étions à quelques semaines des élections municipales.

Nombreux sont les maires qui se sont posé la question quant à l'intérêt ou l'utilité de reprogrammer ces vœux en 2023, d'autant que l'état sanitaire en France présente encore aujourd'hui quelque inquiétude que nos amis chinois se plaisent à nous faire partager.

Peu y ont finalement renoncé, mais c'est peut-être l'occasion de repenser leur organisation dans un contexte où la sobriété est devenue et deviendra bien plus encore le pilier de la si nécessaire transition écologique dans notre manière de consommer, de nous déplacer, de nous nourrir.

Ces cérémonies des vœux, si sobres soient-elles, se décomposent généralement en 2 temps bien distincts, d'abord l'écoute des intervenants, puis un moment de partage plus festif.

Plus encore que le temps des discours qui le précède, le temps des petits fours qui s'ensuit n'est-il pas tout aussi important ? Ne constitue-t-il pas ce moment si précieux de retrouvailles, d'échanges, de sollicitations, de quelques doléances aussi, souvent légitimes, parfois quelque peu intempérantes.

Eh bien, en cette année, je vous propose de privilégier le second temps, celui des échanges autour du verre de l'amitié, au détriment de celui d'une énumération plus ou moins fastidieuse des réalisations de la commune qui ont eu lieu tout le long de ces 3 années écoulées. Les Rochettois les connaissent bien et de surcroît sont régulièrement informés par les bulletins municipaux trimestriels.

Un mot quand même, sur la situation quelque peu compliquée des communes au plan des finances.

Vous le savez bien, depuis plusieurs années, le service public, notre service public, subit des chocs violents, notre capacité d'investissements s'atrophie et,

alors que les communes peinent à se remettre de la crise sanitaire, nous sommes aujourd'hui en première ligne face à la crise énergétique.

Depuis fin 2021, avant même le conflit russo-ukrainien qui n'a fait qu'aggraver la situation, la flambée incontrôlée des prix de l'énergie impacte durement les collectivités locales qui doivent pourtant appliquer une règle d'or, celle de l'équilibre budgétaire.

Face à un coût exponentiel de nos dépenses, notamment énergétiques, l'équation est devenue difficile.

Les municipalités doivent ainsi faire face à des services publics sous tension et pour répondre aux besoins exprimés par les habitants, doivent trouver le difficile compromis entre l'ajustement des services et une pression fiscale la plus contenue possible, exercice malaisé qui trouve raison dans ce vieux proverbe : *Au lieu de te plaindre, trouve une solution à tes maux.*

Et c'est bien ce que nous faisons ! J'avoue d'ailleurs avoir été agréablement surpris de l'entendement de la part de l'immense majorité de nos administrés quant aux différentes mesures prises en matière d'économie, extinction nocturne, limitation des températures, moindres illuminations etc., et qui ne sont au fond que bien peu de choses en comparaison de ce que vivent d'autres populations, en Ukraine bien sûr, mais aussi, pour d'autres raisons, en Chine, en Iran ou au Soudan, par exemple.

De toute façon, nous n'avons plus le choix ; nous devons repenser nos stratégies, insuffler, au niveau local aussi, les changements indispensables pour répondre aux défis colossaux auxquels nous devons faire face et nous préparer à une sortie inéluctable de notre zone de confort ; l'idée de passer, sans efforts, à un mode de vie beaucoup plus écologique indispensable pour la survie de notre espèce, est un mensonge.

Nous devons accepter ces changements et cette obligation trouve pleinement sa raison dans cette citation de l'académicien Henri Lacordaire : « Entre le passé où sont nos souvenirs et l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs ».

Car c'est bien notre devoir d'accepter ces changements dans nos modes de vie si nous ne voulons pas laisser à nos enfants un monde tourmenté et invivable.

Est-ce à dire qu'il faut renoncer à tout progrès et retourner à l'âge de pierre ; certes non, car des solutions existent. Mais leur mise en place nécessite la transformation de nos référents culturels les plus profonds et de nos habitudes les plus ancrées !

Et ce n'est pas chose aisée, pour preuve la difficulté pour finaliser le projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables dont l'objectif

est précisément de rattraper le retard considérable pris par la France dans ce domaine.

Rappelons pour comprendre la situation, qu'en 2020, la France était le seul pays en Europe à ne pas avoir atteint le chiffre fixé par l'Union européenne de 23% de part de renouvelables pour la production d'électricité.

Le nouvel objectif visé d'ici 2050 par le chef de l'État dans son discours de Belfort est de multiplier par dix la production d'énergie solaire, de déployer 50 parcs éoliens en mer et de doubler la production d'éoliennes terrestres !

L'objectif est louable !

Quant à l'atteindre, bon courage, quand on connaît les freins quasi culturels mais aussi politiques voire doctrinaires, quand on connaît la complexité et la lenteur des procédures administratives, les recours avec des actions juridiques qui n'en finissent pas mais aussi, parfois même très localement, des instructeurs qui ne regardent guère l'intérêt global des projets mais plutôt le petit alinéa qui pourra leur permettre de cocher la case « défavorable » avec le sentiment du devoir accompli !

Est-ce que cette loi fera sauter tous ces verrous et nous permettra enfin de rejoindre les autres pays dans le développement accéléré de cette production d'énergies renouvelables et non polluante si indispensable ?

Comme vous le savez, je préside le Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne, et à ce titre, comme tous mes collègues des autres départements, nous suivons de près les travaux, et je ne vous cacherai pas notre sentiment plutôt mitigé sur cette loi qui nous semble un peu trop tiède pour être très efficace.

Restons quand même optimistes et en attendant que ce texte aplanisse tous ces obstacles, adoptons des comportements plus sobres pour ne pas dire frugaux afin de ne pas épuiser les ressources naturelles de notre planète et moins dépendre d'une conjoncture politico-économique velléitaire ou belliqueuse.

Relativisons donc les inévitables petits inconforts qui peuvent en découler, car enfin, nous vivons quand même encore dans un monde relativement privilégié, même si certains d'entre nous connaissent de vraies difficultés.

Car beaucoup de choses vont bien ! en tout cas à La Rochette ; en voici quelques exemples :

Tout d'abord, notre maison médicale, complète et opérationnelle, dont je salue les praticiens qui contribuent, par leur présence, à rendre notre commune plus attractive encore.

Ne pas vivre dans un désert médical est presque devenu un privilège tant de contrées en étant dépourvues.

Et Cerise sur le gâteau, l'arrivée récente d'un chirurgien-dentiste qui vient consolider l'offre de soins dans notre petite commune.

Deuxième motif de satisfaction, le déploiement de la fibre, pilotée par la communauté d'agglomération est achevé, avec un peu de retard c'est vrai, mais retard finalement moins important que prévu grâce aux équipes d'Orange et aux services de l'agglomération.

Autre motif de contentement, l'installation de la vidéo surveillance qui a été mise en place en 2021 ; Si la baisse des cambriolages n'est pas significative, elle permet d'authentifier les auteurs d'accidents mais aussi, parfois, ceux qui viennent déverser leurs déchets ; malheureusement une partie de notre commune, la zone d'activité qui ressortit à la compétence de l'agglomération n'est toujours pas couverte et c'est bien dans ce secteur non surveillé que l'on trouve régulièrement ces dépôts sauvages.

Mais je sais que Louis et ses services y travaillent et je suis certain que 2023 verra cette zone grise enfin disparaître.

Cette soirée est aussi l'occasion d'évoquer les projets futurs, du moins les plus importants !

Quels sont-ils ?

Ils seront principalement axés sur les économies d'énergies, comme beaucoup de communes sans doute, avec l'isolation renforcée de nos deux groupes scolaires, le remplacement d'une partie de nos luminaires énergivores par des sources lumineuses économes et modulables dont un financement important a été obtenu pour 2023, au travers du syndicat des Energies, par la Région et par des fonds d'Etat spécialement dédiés à ce sujet, à la grande satisfaction des communes qui ont, comme La Rochette, répondu à cet appel à projet.

Il nous reste à enfouir la seconde moitié de la rue Corot ; cette opération devrait être programmée en 2024.

Mais il nous faut également anticiper une probable augmentation des effectifs scolaires ! Si côté école élémentaire nous sommes parés, côté maternelle il nous faut prévoir 2 classes supplémentaires ainsi que l'extension du dortoir et du centre de loisirs pour les plus petits.

Notre centre technique est également bien vieillot, mal adapté, inconfortable, et nous devons envisager la construction d'un nouveau.

Nous devons également songer à revoir nos courts de tennis, dont les deux courts couverts se sont dégradés au fil des décennies.

Peut-être le plus important pour la commune, mais aussi pour l'Agglomération, la disparition des 7 hectares de la friche industrielle Verdoia située en bord de Seine.

C'est un combat que je mène depuis 2014 et que j'aimerais bien voir aboutir pour que cette friche soit enfin remplacée par un espace tertiaire économique ; C'est un très beau projet qui est passé dans une phase plus active et j'ai pu compter sur la pugnacité de mon ami et collègue Julien Aguin en charge de l'économie, pour m'aider à faire bouger ce dossier resté trop longtemps en sommeil.

Enfin, j'ai signé il y a quelques jours, le 30 décembre exactement, l'achat d'un hectare de terrain de la friche Vinci rue Daumier, en quasi-cœur de ville, au bénéfice de la commune.

Nous sommes donc aujourd'hui propriétaire, entre autres, de 90 places de parkings supplémentaires qui ne nous auront pour ainsi dire rien coûté et qui seront entièrement mises à la disposition des habitants du quartier tout prochainement, moyennant cependant un minimum de règles à respecter.

C'était un engagement ; il est tenu, tout comme le maintien de la rangée de ces magnifiques pins qui agrémentent cette nouvelle résidence qui se substituera à la dernière friche industrielle de notre cœur de ville resté trop longtemps sans projets.

Un regret quand même, un chantier qui a pris presque 3 ans de retard entre la Covid et surtout le temps nécessaire à nettoyer cet ancien site industriel pour le rendre propre à l'urbanisation.

Enfin, cette cérémonie de vœux est aussi l'occasion de rendre hommage à toutes celles et ceux qui contribuent à entretenir ce lien social si nécessaire à la qualité de vie de la commune ; les associations nombreuses et très actives qui s'investissent sans compter pour faire vivre notre cité, mais aussi le personnel communal dans son ensemble dont je voudrais souligner, pour l'immense majorité, leur disponibilité, leur conscience professionnelle et leur investissement, quel que soit le service, technique, administratif, au centre de loisirs, à la crèche, aux écoles, à la bibliothèque, sans oublier nos policiers.

Car si nos structures fonctionnent bien, on le doit surtout aux équipes qui les animent très professionnellement et je tenais ce soir à les remercier particulièrement, tout comme nos enseignants auxquels nous essayons d'apporter les meilleures conditions matérielles possibles pour qu'ils puissent exercer au mieux leur si difficiles mais si indispensables missions.

Et je profiterai de ce moment pour saluer une autre catégorie de fonctionnaires d'Etat, les policiers, les gendarmes et les militaires, qui sont en première ligne pour défendre nos institutions, en faisant preuve d'un sang-froid et d'un professionnalisme exemplaires contre le terrorisme qui n'est pas éradiqué mais aussi contre cette clique de voyous, de casseurs, d'anarchistes, généralement

impunis, , sans oublier d'y associer les services de secours et d'incendie qui interviennent aussi dans des conditions de plus en plus difficiles.

Je tenais à saluer également nos commerçants qui contribuent pour beaucoup au dynamisme et à la qualité de vie de notre commune ; c'est toujours avec une certaine désolation que les élus voient les commerces fermer dans leur centre-ville ; Ce n'est pas le cas à La Rochette et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Enfin, une pensée particulière aussi à celles et ceux qui œuvrent dans le domaine social et qui le font généralement dans la retenue, ne recherchant ni reconnaissance publique ni être mis dans la lumière et je souhaite aujourd'hui saluer l'un d'entre eux, Pierre Rinjard le regretté président de la SAR, l'association Solidarité Assistance Rochettoise, qui nous a quittés début 2022.

Toutes celles et ceux qui l'on côtoyé, qui ont travaillé avec lui le savent bien, Pierre Rinjard était empreint de cette foi inébranlable en ses valeurs et ses idéaux ; il conduisant son action dans la discrétion, dans une démarche purement altruiste.

Il avait aussi su garder un peu de cette âme d'enfant qui le rendait si attachant ! Est-ce pour oublier un peu toute cette détresse et ce dénuement auxquels il était si souvent confronté, ou bien était-ce tout simplement dans sa nature profonde, mais il avait gardé ce petit côté affriandant pour partager une blague facétieuse ou quelque anecdote malicieuse ?

Quand on pense à Pierre, à son action au quotidien, le mot solidarité prend tout son sens.

Voilà ! J'en ai terminé et je vais passer la parole dans quelques instants à Louis Vogel notre président de la Communauté puis à Mme Aude Luquet, notre députée ; je sais pouvoir compter, dans ce nécessaire contexte de sobriété, sur leur talent de rhéteur pour se prêter à ce subtil exercice de concision qui consiste à privilégier l'essentiel, ce que l'on retient des discours.

Mes chers amis, je vous adresse, au nom du conseil municipal, mes vœux les plus attentionnés et les plus sincères, à chacun d'entre vous présents aujourd'hui mais aussi à vos familles et vos proches, des vœux de bienveillance et de bienfaisance vis-à-vis des plus démunis, celles et ceux de plus en plus nombreux que notre société oublie trop souvent en chemin.

Je vous remercie de votre attention.